

FP 16 – L'EMBAUCHE DU SPORTIF

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

<p>DUREE 7 heures sur une journée</p> <p>DATES Nous consulter</p> <p>HORAIRES : 9h-12h30 / 13h30-17h00</p> <p>LIEU Aix-Marseille Université Centre de droit du sport 110 La Canebière 13001 Marseille</p> <p>COUT/TARIF 895 € net de taxe Établissement non soumis à la TVA</p> <p>ORGANISATION Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter) Session limitée à 10 personnes</p> <p>SANCTION DE LA FORMATION Suite à l'évaluation de la formation, remise de l'attestation de compétences et de fin de formation et formation validée au titre de la formation continue des avocats</p>	<p>OBJECTIFS L'objectif de cette formation est de donner aux parties prenantes aux relations individuelles de l'activité sportive salariée les moyens de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes sources de droit applicable ; • Identifier le type de relation de travail existant entre un sportif ou un auxiliaire et le club ; • Déterminer la nature du contrat de travail existant • Maîtriser les différents avant-contrats à l'embauche ; • Maîtriser le processus d'embauche du sportif et des auxiliaires du club sportif <p>PUBLIC Avocats, juriste de clubs, experts comptables, agents sportifs, responsables RH et DAF</p> <p>PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.</p> <p>PROGRAMME</p> <p>Chapitre 1 – Les sources du droit social du sport</p> <ul style="list-style-type: none"> I – Les normes fédérales II – Les conventions et accords collectifs assimilés III – Les règlements intérieurs <p>Chapitre 2 – Le salariat dans le secteur sportif</p> <ul style="list-style-type: none"> I – L'activité salariée II – L'activité non salariée <p>Chapitre 3 – La nature des contrats de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> I – Les contrats des sportifs II – Les contrats des entraîneurs III – Les contrats des autres auxiliaires <p>Chapitre 4 – La préparation de la relation de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> I – La négociation et les avant-contrats II – L'embauche 	
<p>Les + de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil petit déjeuner • Déjeuner avec le formateur • Remise support papier • Remise support électronique 	<p>Responsable de la formation Jean Michel MARMAYOU Directeur du Centre de droit du sport</p> <p>Renseignements pédagogiques Nathalie LATIL-PENEAU nathalie.peneau@univ-amu.fr</p>	<p>Renseignements et inscriptions fpc-entreprises@univ-amu.fr 04.13.94.21.21</p> <p>Taux de satisfaction : 99% Taux de réussite : NC</p>

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



L'EMBAUCHE DU SPORTIF

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Gaylor RABU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences HDR
- Co-directeur du Master Professionnel « Droit du sport »

